

Contacts
• **04 74 05 06 60**

Accueil

Siège à Tarare

3 rue de la Venne 69170 Tarare

Antenne de Cublize

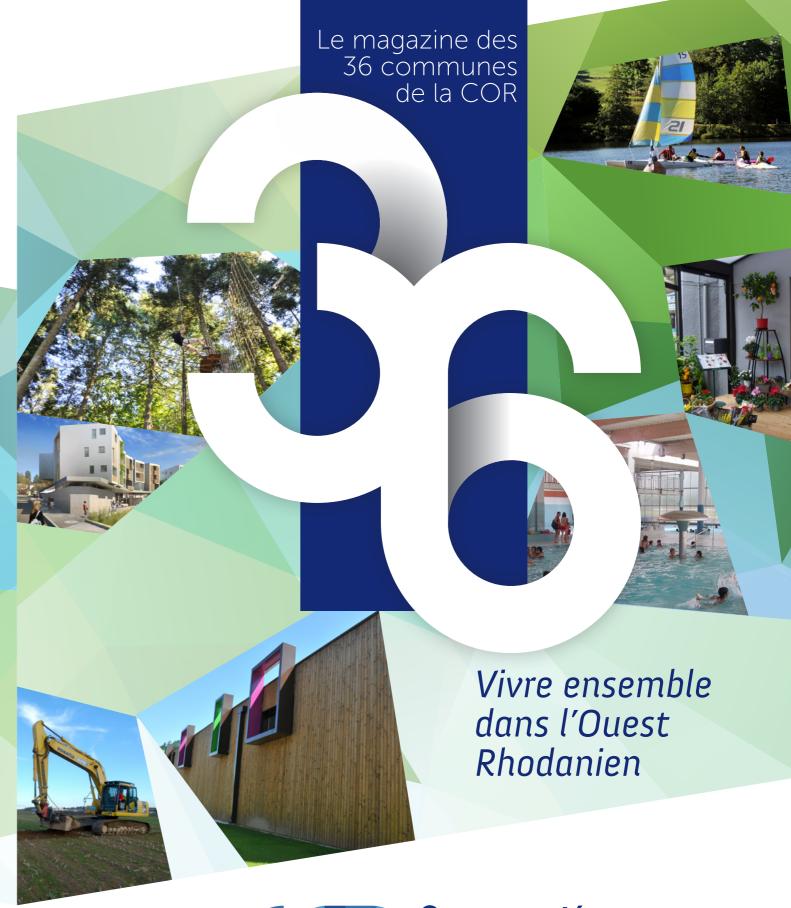
Le Bancillon 69550 Cublize

Antenne de Lamure-sur-Azergues

Quartier Nord 69870 - Lamure-sur-Azergues

contact@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr







Sommaire

- 4 / Finances et Ressources Humaines **Michel Mercier**
- 5 / Développement économique **Bruno Peylachon**
- 6 / Assainissement et Gestion des rivières **Michel Lachize**
- 7 / Gestion des déchets **Jacques Nové**
- 8 / Urbanisme et Mutualisation des services **Jean-Jacques Carletto**
- 9 / Développement durable et gestion des fonds européens **Jean-Pierre Goudard**
- 10 / Culture, Politique de la ville, Jeunesse **Annick Guinot**
- 11 / Patrimoine communautaire Travaux sur les bâtiments **Pierre Gueydon**
- 12 / Tourisme, Lac des Sapins **Gérard Mourey**
- 13 / Centre nautique et équipements sportifs, Services à la population
- Josée Perrussel-Batisse
- 14 / Habitat **Patrick Auray**
- **15** / Communication, Circuits-courts **Dominique Despras**
- 16 / Informatique, S.I.G, Économie Numérique **Guy Hofstetter**
- 17 / Voirie
- **Denis Longin**
- 18 / Commerce et Artisanat **Svlvie Martinez**



Les compétences de la COR

La COR et vos communes se sont reparties des compétences dans des domaines variés

Deux compétences, déterminées par la loi, doivent être obligatoirement assurées par la Communauté de Communes. Il s'agit de l'aménagement de l'espace communautaire et du développement économique. D'autres compétences sont définies dans les statuts, qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 11 septembre 2014.



Éditorial

le début de l'année 2014, nous nous délégation qui lui a été confiée. sommes lancés sur la voie d'une collectivité nouvelle, fruit de la fusion de vos trois anciennes communautés de communes du Pays d'Amplepuis Thizy, Pays de Tarare.

Ces pages refléteront fidèlement, je le Cordialement souhaite, le travail que nous avons entrepris au sein de cette nouvelle entité, la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR). Afin de vous exposer précisément ses domaines

Un premier magazine c'est une aven- d'actions, j'ai choisi pour cette preture passionnante. Et en la matière, mière édition de laisser chacun des nous ne sommes pas en reste. Depuis 14 vice-présidents vous présenter la

J'espère que ce premier numéro vous sera utile, d'une part pour mesurer les nombreux domaines d'intervention de votre Communauté de de la Haute Vallée d'Azergues et du Communes, mais fondamentalement pour la rendre plus proche de vous.

> Michel Mercier, Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien

"36" magazine de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien édité à 21 000 exemplaires sur papier recyclé. Dépôt légal à parution. Diffusion gratuite. Vente interdite Directeur de la publication : Michel Mercier Responsables de la rédaction : Jean-François Dauvergne et Julie Payen Conception graphique STUDIOBIS Crédits photos : COR, ville de Tarare, commune de Thizy-les-Bourgs. Ne pas jeter sur la voie publique

Quelques exemples sur le territoire

Aménagement de l'espace communautaire

• Aménagement et Commercialisation de Zones d'Activités comme la Zone des Portes du Beaujolais à Thizy-les Bourgs, la Zone de Rebé à Amplepuis ou encore la Zone Actival sur Les Olmes

Développement économique

- Aménagement et animation des pépinières et des hôtels d'entreprises
- Soutien au commerce et à l'artisanat
- Conseil et aide à la création d'entreprises
- Actions en faveur des circuits courts

Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés

- Gestion des déchèteries
- Collectes des ordures ménagères
- Actions de sensibilisation au tri

Assainissement

Assainissement collectif et non collectif sur toutes les communes de la COR

Politique du logement social d'intérêt communautaire

 Aides directes aux propriétaires occupants et aux bailleurs pour la rénovation des logements

Création aménagement et entretien de la voirie Communautaire

• Travaux de rénovations et d'entretien

Politique de la ville

• Actions sur Tarare, Amplepuis, Cours-la-Ville, Grandris, Thizy-les-Bourgs, Pontcharra-sur-Turdine Lamure : coup de pouce étudiants, auto-école sociale.

Actions en faveur du tourisme

- Gestion du lac des sapins
- Chemins de randonnées

- Contrats de rivières
- Lutte contre les inondations

Action sociale

- Mise en réseau des acteurs de la petite enfance
- Financement du Relais Assistantes Maternelles, de la Halte Garderie et du Centre Social Vivre en Haut Beauiolais

Sports

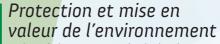
- Apprentissage de la natation scolaire pour les écoles du territoire
- Aides aux associations sportives utilisant les équipements d'intérêt communautaire
- Soutien aux évènements sportifs d'ampleur

Culture et jeunesse

Organisation d'évènements : lacamoa, I lac it... soutien aux actions culturelles de nos partenaires: TNT Festival, HVA Culture et le Centre Culturel Associatif Beaujolais

Informatique Multimédia

nformatisation des écoles



sur le territoire communautaire des bassins versants des rivières Rhins, Azerques, Brévenne-Turdine et cours d'eau de ces bassins versants.



Finances et Ressources Humaines

Vers un nouvel équilibre territorial reposant sur 4 leviers:

1 / Fiscal

Le Pacte Fiscal mis en œuvre le 28 avril 2014

La COR a proposé la réalisation d'un pacte fiscal entre elle et les communes. Les taux moyens pondérés des 4 taxes (TH, TFB, TFNB, CET*) auraient eu pour effet une augmentation de la pression fiscale sur les contribuables si les communes qui lèvent les 3 premières taxes n'avaient pas ajusté leurs taux communaux. En compensation, la COR a revu les attributions de compensation qu'elle verse aux communes.

COR sont garanties.

2 / Péréguation

Un nouveau panier de ressources

Le premier budget de la COR est l'addition des trois budgets consolidés des Communautés de communes fusionnées. Ce budget a permis de fonctionner cette première année et de répondre aux engagements pris par les anciennes communautés. Mais face à une forte contrainte sur les ressources allouées aux collectivités locales, il faut rationnaliser nos dépenses tout en restant un acteur fort dans le département.

Pour cela, un nouveau partage des ressources (financières et humaines) en vue de la réalisation du projet intercommunal est en cours. Il s'agit de conjuguer le principe de libre administration des collectivités territoriales avec une approche cohérente et intégrée de l'affectation des ressources financières. Ce travail nous donnera un cadre budgétaire pour l'avenir et tout particulièrement pour ce mandat.

3 / Transfert de charges

Une nouvelle articulation entre les politiques financières des communes et de la COR est nécessaire. La La neutralité entre les contribuables est ainsi respectée fusion s'est faite à dépenses et recettes égales. Désoret les ressources des communes comme celles de la mais, il faut chiffrer les compétences transférées ou récupérées des communes. La COR a, par exemple, pris la compétence assainissement dans sa totalité; en conséquence, elle va assumer toutes les dépenses relatives à l'assainissement qui étaient prises en charge par les communes et en contre-partie doit recevoir toutes les recettes permettant de financer cette compétence de la part de ces mêmes communes. De même, la COR intègre la Politique de la Ville ; désormais la ville de Tarare, qui est la seule ciblée en géographie prioritaire, n'exercera plus directement cette compétence. Les moyens de la ville des actions engagées par la ville. Les transferts de charge vont aussi dans l'autre sens. C'est le cas avec le gymnase intercommunal qui est transféré à la ville

Repères:

- 77 M€ de budget dont 18 M€ de recettes fiscales
- 103 agents répartis sur 6 sites géographiques

4 / Organisationnel

L'obligation d'adopter un schéma de mutualisation

Les lois du 16 décembre 2010 et du 27 janvier 2014 encouragent à la mutualisation. Par mutualisation on entend mettre en commun des moyens, équipements matériels ou personnels, partagés entre la COR et les 36 communes qui la composent.

En matière de mutualisation et face au désengagement de l'Etat, la COR a créé un service commun d'instruction des Autorisations et Droits des Sols pour le compte des communes. Les communes n'ont pas besoin de recruter ou de payer une prestation extérieure car la COR assurant ce service à prix coûtant.

Autre forme de mutualisation conventionnelle, la COR met en place des groupements de commandes afin d'obtenir les meilleurs prix sur certains type d'achats. Elle vient récemment de l'appliquer à une commande groupée de sel de déneigement. La mutualisation se traduit également par le partage de biens et des services intercommunaux ou communaux. A titre d'exemple seule une commune dispose dans ses effectifs d'un archiviste qui sera bientôt intégré à la COR pour être mis à disposition des communes qui

La COR a choisi d'aller encore plus loin en créant un comité technique commun entre Tarare, Thizy-les-Bourgs et la COR. Cette instance de représentation et de dialogue, obligatoire au-delà de 50 agents, est chargée de donner son avis sur les questions collectives qui concernent les agents territoriaux.

TH: TFB: TFNB: CET:

Développement économique INIER

Priorités au développement économique et à l'emploi

Deux axes forts:

- · Le déploiement d'outils au service de la création d'entreprises
- L'amélioration des conditions d'accueil des entreprises vectrices de richesses

- Deux pépinières d'entreprises : **PHARE à Tarare et PEPITA** à Thizy-les-Bourgs
- Deux Hôtels d'entreprises à Tarare et à Thizy-les-Bourgs
- 15 zones d'activités

Des outils au service des entrepreneurs

A travers les pépinières, la COR accompagne la consolidation et le développement d'entreprises nouvelles sur le territoire. Destinée à des entreprises créées depuis moins de deux ans, ces structures d'entreprises apportent aux entreprises hébergées un local, un accompagnement individualisé et des services mutualisés (secrétariat, reprographie, salles de réunions,...). Les Hôtels d'entreprises s'adressent à des entreprises ayant un besoin immédiat de locaux dans le cadre d'un accroissement d'activité ou souhaitant s'installer et/ou tester leur marché sur le territoire.

Un aménagement concerté à l'échelle de la COR

De nouvelles zones d'activités vont se développer pour renforcer l'accueil et le développement d'entreprises :

- Thizy-Les-Bourgs, extension de la zone des Portes du Beaujolais
- Les Olmes, ActiVal et Basse-Croisette,
- Amplepuis, aménagement de la zone de Rébé et du quartier gare,
- Lamure-sur-Azergues, zone de la Folletière et quartier gare
- Tarare, requalification de l'entrée Ouest.

La requalification et le réaménagement de l'entrée Ouest de la Ville de Tarare constituent une problématique importante. Située à proximité d'un diffuseur autoroutier de l'A89, cette zone d'activités est composée de bâtiments vétustes, présentant parfois des signes de pollution, et nécessitant une mise aux normes ou une démolition. La COR pour mener à bien ce projet d'envergure s'est adjoint les services de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

L'aménagement de nouveaux espaces économiques passent également par le SMADEOR (Syndicat Mixte de réalisation pour l'Aménagement et le Développement Economique de l'Ouest Rhodanien) dont la COR est membre tout comme 4 autres Communautés de Communes (Beaujolais Pierres Dorées, Pays de l'Arbresle, Hauts du Lyonnais et Chamousset en Lyonnais) et le Département. Ce syndicat, crée en janvier 2014, a pour vocation d'aménager des zones d'activités d'envergure (100 hectares au total) sur les communes de Saint-Romain-de-Popey, Bully et Sarcey.

Soutenir l'immobilier

Pour accompagner la démarche de soutien actif au développement économique, la COR a signé, le 24 septembre dernier, un protocole d'intention avec le département du Rhône et la Caisse des dépôts pour la création d'une Société d'Economie Mixte (SEM) à vocation patrimoniale et immobilière. L'objectif de cette SEM est de porter et d'exploiter l'immobilier d'entreprises à l'échelle du Nouveau Rhône. Avec ce protocole, la COR souhaite optimiser l'ensemble des outils déjà développés (pépinières et hôtels d'entreprises, ateliers-relais, zones d'activité...), capitaliser les retombées de l'arrivée de l'A89 et mobiliser les futures disponibilités foncières.



La création de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien est une opportunité pour permettre au territoire de passer dans une autre dimension en matière de développement économique. La COR se doit d'être ambitieuse et audacieuse c'est-à-dire qu'elle doit parfois prendre des "risques". L'axe économique est abordé en transversalité au bénéfice de l'ensemble du territoire. L'objectif prioritaire pour la Communauté de Communes est la création d'emplois donc l'implantation et le développement d'entreprises. Les principales cibles qui ont été identifiées sont les PME de 10 à 150 salariés du secteur de l'industrie. Elles sont en effet dynamiques et moins "délocalisables". Voici mes propositions et axes de réflexion concernant ma délégation développement économique :

1er vice-président

Bruno Peylachon Maire de Tarare

- 1 / Conforter le service de base d'aide à la création d'entreprises
- 2 / Confirmer la politique engagée en matière de pépinières et d'hôtels d'entreprises
- 3 / Travailler à la création d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises tertiaire au sein du bâtiment des Teintureries à Tarare
- 4 / Consolider le partenariat avec les chambres consulaires
- **5** / Créer un espace formation pour offrir aux entreprises de la COR des solutions de formation de proximité
- 6 / Poursuivre et/ou engager l'aménagement de zones d'activités
- **7** / Mettre en place une véritable politique de prospection et d'implantation d'entreprises. Dans ce cadre, un partenariat est à l'étude avec l'ADERLY
- 8 / Soutenir la création d'une SEM patrimoniale et immobilière
- 9 / Ouvrir un fonds de développement industriel
- 10 / Soutenir les clubs d'entreprises et favoriser le travail en réseau des entreprises
- 11 / Mettre en place un schéma de développement économique du territoire pour une meilleure visibilité et une meilleure lisibilité de l'action économique de la COR

Bruno Peylachon



2^{ème} vice-président **Michel Lachize** 2^{ème} adjoint à Cours-la-Ville

Assainissement et Gestion des rivières

La compétence : assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales sur l'ensemble du territoire de la COR s'accompagne d'une harmonisation progressive des tarifs.

Afin de ne pas pénaliser l'usager, mais de rendre égal le service, un lissage sera mis en

Les extensions nouvelles pour le raccordement de hameaux ne seront plus privilégiées. En contrepartie, des incitations financières en faveur des réhabilitations de filières d'assainissement individuel seront proposées grâce à la mise en place d'opérations de réhabilitation collective qui permettront à l'usager intéressé de bénéficier du soutien financier du Département du Rhône et des Agences de l'Eau à hauteur d'environ 60 %.

Il s'agit d'arriver à l'équilibre financier du "budget annexe".

L'eau, patrimoine commun de la Nation, dans le cadre de la Directive Européenne permettra de rendre au milieu naturel, un bon état écologique, préserver notre environnement, notre cadre de vie, la qualité des eaux de rivières, ceci dans l'intérêt général de nos concitoyens, et des générations futures.

Michel Lachize



Depuis le 16 juillet 2014,

la COR exerce seule la compétence assainissement

Les missions

- Contrôles des branchements particuliers,
- Collecte, transport et traitement des eaux usées et pluviales,
- Elimination des boues des stations d'épuration (STEPS).

Les missions liées au service public de l'assainissement non collectif

- Contrôles diagnostic et entretien des installations individuelles existantes,
- Contrôles de conception et de réalisation des installations neuves et/ou réhabilitées.

Repères

- 35 stations d'épuration, dont 2 de plus de 80 000 équivalents habitants (Tarare et Amplepuis)
- 14 bassins d'orage
- 23 postes de relevage et 427 kms de réseaux à dominante unitaire (eaux usées mélangées aux eaux pluviales)
- 5000 installations d'assainissement individuelles à suivre en parallèle.

Pour cette mission, la collectivité a fait le choix de déléguer l'exploitation de la majeure partie de ses ouvrages, par affermage, à des prestataires privés. Ce sont actuellement la Lyonnaise des Eaux, Veolia et Sogedo qui interviennent sur notre territoire.

L'activité du service assainissement

La COR a poursuivi les programmes de travaux engagés budgétairement par les anciennes collectivités. Plus de 4 M€ HT auront été investis d'ici la fin de l'année 2014.

Quelques exemples de réalisations :

- l'assainissement du bourg de St Nizier d'Azergues,
- la mise aux normes et l'extension de la STEP de Grandris
- l'assainissement de nombreux hameaux sur le périmètre d'Amplepuis-Thizy
- la construction de 2 bassins d'orage à Saint-Romain de Popey et Tarare

Quant à l'activité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), les contrôles diagnostics réglementaires des installations existantes ont également été poursuivis et les premiers contrôles de bon fonctionnement ont été lancés sur les installations jugées à risque (impact sanitaire et/ou environnemental).

Les projets et perspectives du service

A partir du 1er janvier 2015, une nouvelle tarification pour l'instauration d'un tarif unique concernant la taxe de raccordement à l'égout (habitations neuves et existantes) et un lissage progressif de la redevance assainissement sur 10 ans seront mis en place. L'objectif est d'aboutir à un tarif unique en 2023 pour tous les usagers du territoire.

Soucieux du poids important représenté par la part assainissement sur la facture d'eau (près de 40% en moyenne), les élus ont décidé de limiter le programme d'investissement net sur les 10 prochaines années à 20 M€HT (contre 37 M€HT estimés d'après les schémas directeurs des anciennes collectivités).

Les priorités

- Projets visant à améliorer la qualité de nos rejets (réhabilitation de réseaux et STEPS)
- Optimisation, rationalisation et mutualisation des équipements Certains sont déjà à l'étude comme le raccordement du bourg de Marnand sur le système d'assainissement de Thizy, le raccordement du bourg des Sauvages sur celui de Tarare, le relevage de tout ou partie des eaux usées des communes de Pontcharra, Saint-Forgeux, Saint-Loup, Saint-Marcel l'Eclairé sur la STEP de Tarare......

Gestion des déchets



Chacune des anciennes communautés de communes avaient des habitudes de collecte et des moyens différents. L'objectif de la COR est d'harmoniser les modes de fonctionnement et de financement du service. Ceci sera fait en optimisant les équipements et les moyens.

3^{ème} vice-président

Aaire de Pontcharra-sur-Turdine

En ce sens nous allons engager plusieurs actions. Tout d'abord, les ramassages seront réalisés en régie dès le début de l'année 2015 pour la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables sur le périmètre de la Haute Vallée d'Azerques. En outre, nous travaillons avec le prestataire pour optimiser les circuits de collecte sur le périmètre du Pays de Tarare et ainsi réduire les coûts. Nous menons aussi une réflexion pour harmoniser les jours et les horaires d'ouvertures des déchèteries, en tenant compte des spécificités géographiques et de fréquentation. La COR souhaite également améliorer les conditions de circulation et de déchargement au sein de la déchèterie de Saint-Nizier-d'Azerques, une étude est en cours. S'agissant de l'harmonisation du financement du service nous envisageons la mise en place de la redevance spéciale. Il s'agit d'une redevance applicable aux professionnels et aux établissements publics pour l'élimination de leurs déchets. Celle-ci est appliquée différemment depuis plusieurs années sur les territoires d'Amplepuis-Thizy et de la Haute Vallée d'Azeraues. Nous travaillons actuellement sur la définition d'un nouveau règlement qui permettra son application homogène en 2016.

Enfin concernant les déchèteries, nous allons veiller à une homogénéisation des tarifs d'entrées pour les professionnels et les collectivités.

Jacques Nové

Collecte et élimination de vos déchets

La COR organise et finance la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables, du verre et des papiers. Cette compétence est financée à la fois par des recettes propres du service (redevance spéciale, facturation des entrées des professionnels en déchèterie, vente de matériaux recyclables, soutiens des éco-organismes...) et par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Lors de sa création, la COR a conservé les pratiques en place dans les trois anciennes communautés.

Actuellement, ces prestations sont réalisées par le personnel et les véhicules de la collectivité (on parle dans ce cas de gestion "en régie") sur le périmètre d'Amplepuis-Thizy et par une entreprise privée sur le reste du territoire (dans ce cas, on parle de délégation de service public).

Les différents modes et fréquences de collecte instaurés ont été conservés : porte à porte, points de regroupement et points d'apport volontaire.

La COR encadre par ailleurs une collecte des plastiques agricoles annuelle, la promotion du compostage individuel (vente de composteurs à prix réduit) et le nettoyage des points de collecte.

Dans le cadre de la sensibilisation des habitants à la réduction et au tri des déchets, les ambassadrices du tri mènent régulièrement des actions pour toucher tous les publics (écoles, habitants, professionnels...).

Filières d'élimination

La Communauté de Communes adhère au SYTRAIVAL (Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes) qui gère l'unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône. Les ordures ménagères y sont transportées, avec ou sans transfert selon le cas. Leur incinération permet de produire de l'énergie utilisée pour générer de l'électricité et pour chauffer des logements. Les emballages recyclables et les papiers sont expédiés à Villefranche-sur-Saône et à Saint-Priest pour être conditionnés puis recyclés.

Repères

- → Service basé à Thizy-les-Bourgs avec une antenne à Tarare
- Gestion des déchèteries du territoire et des 2 plates-formes de stockage des déchets verts



Urbanisme et Mutualisation des services

4ème vice-président Adjoint à Amplepuis

Un enjeu actuel: L'Urbanisme: Mutualiser

disposer, organiser et aménager l'espace

L'enjeu consiste à satisfaire au mieux les différents besoins de ceux qui vivent sur le territoire, y travaillent, ou simplement le fréquentent en recherchant harmonie, bien-être et économie.

A l'heure de la mise en œuvre de la loi ALUR et de la réforme territoriale, et si de nombreuses interrogations restent à lever pour définir le cadre d'intervention précis des communautés de communes en termes d'urbanisme, celui-ci joue néanmoins un rôle de plus en plus essentiel dans la définition des stratégies territoriales et l'élaboration des politiques publiques locales dans les domaines de l'habitat, du développement économique, des réseaux, etc.

Vers un schéma de mutualisation

communes membres.

formation des agents...

Dans un contexte difficile de la dépense publique. et chaque fois que cela est possible, il faudra rationaliser nos services pour favoriser les transversalités fonctionnelles. Cette démarche, quidée par la raison, est encouragée financièrement puisque l'attribution de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sera désormais impactée par le degré de mutualisation atteint entre la Communauté de Communes et ses

Des économies d'échelles sont attendues à terme au travers :

- De la mise en commun des services, au premier rang desquels les services dits "ressources" (gestion du personnel, gestion comptable et financière, informatisation, juridique ...).
- De la mise en œuvre de prestations mutualisées entre la COR et les communes membres (gestion de la paie, comptabilité, commande publique,

11 Vice-président à la COR où j'ai reçu délégation Un schéma de mutualisation peut n'être qu'une

5 intercommunalités du Pays Beaujolais (soit tifs définis tendent à : 132 communes et plus de 210 000 habitants) • Assurer des services de proximité et de qualité sur les thèmes de l'aménagement du territoire, du développement local, de la gouvernance et

Dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et plus généralement de la gestion de l'espace, l'implication des communautés

des expériences innovantes.

de communes est croissante. Les champs de l'aménagement et de l'urbanisme ne peuvent plus s'appuyer sur la seule échelle communale, l'échelle communautaire étant de plus en plus perçue comme pertinente pour réaliser une • Maîtriser les dépenses publiques par exemple politique d'urbanisme cohérente et opération-

Au cours de ce mandat, nous devrons donc travailler, ensemble, sur le territoire, à déterminer un plan ambitieux, qui prenne en compte et rende cohérents les différents documents d'urbanisme (SCoT, schémas de secteur ou référence, documents communaux, etc.).

nel pour lequel l'échelon communautaire peut tation en conseil communautaire, ce schéma apporter beaucoup aux communes en termes d'accompagnement, de conduite d'opérations, de recherche de bonnes pratiques, de gestion de services en commun, d'ingénierie, etc. A ce titre, nous avons déjà mis en place, début septembre, l'instruction des autorisations d'ur- phier l'existant, et ce diagnostic nous aidera hanisme.

En résumé, il nous faudra construire un projet qui conforte la COR dans son rôle d'organisation de l'aménagement et de l'urbanisme. Bien sûr, toutes ces réflexions seront à travailler avec la commission habitat et urbanisme, présidée par Bernard Rossier, avec les Maires, notamment lors des conférences, et plus généralement avec l'ensemble des élus.

en matière d'urbanisme et de mutualisation simple mise en place de quelques actions. Pour des services, je siège également au Bureau du ma part, je souhaite qu'il traduise un vrai projet Syndicat Mixte Beaujolais, qui rassemble les de territoire. Pour cela il faudra que les objec-

- à la population
- Créer de nouveaux services pour compenser le désengagement de l'Etat
- Répondre aux attentes des communes (besoins en ingénierie, en support juridique dans les domaines de la commande publique ou de l'urbanisme).
- Apporter de l'aide aux élus et aux secrétaires
- en créant des groupements de commandes (téléphonie, sel de déneigement, etc.)

Beaucoup de pistes sont à explorer, sachant que rien ne doit être imposé et que tout doit être discuté, dans le respect de l'autonomie de nos collectivités. Nous devrons répondre à nos obligations légales en élaborant un schéma de Nous réfléchirons sur l'urbanisme opération- mutualisation d'ici mars 2015. Après présensera soumis à l'avis des communes membres aui auront deux mois pour se prononcer (à défaut, leur avis sera réputé favorable). Nous avons déjà lancé des actions, via des questionnaires transmis aux mairies afin de cartograà cerner les politiques publiques prioritaires et définir les plans d'actions à mettre en œuvre.

> Je voudrais conclure sur ce proverbe : "Seul on peut aller plus vite mais ensemble, on peut aller plus loin!".

> > Jean-Jacques Carletto

Devenir un éco-territoire

La COR est engagée à travers ce que l'on nomme un Plan Climat aux objectifs "3x20":

- 20 % de réduction de sa consommation énergétique
- 20% de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et au développement de 20% de ses énergies renouvelables.

un TEPOS: Territoire à Energie Positive. Ces territoires œuvrent pour atteindre à l'horizon 2050 une et un guichet unique pour répondre à toutes les diminution de la consommation énergétique, soutenue par la production d'énergies renouvelables issues de ressources naturelles locales

Le programme LEADER*:

un soutien de l'Union européenne aux territoires ruraux

Les actions mises en œuvre en faveur du développement durable sont liées à des financements de l'Union Européenne, en particulier à travers le programme LEADER. Entre 2008 et 2014, il a permis la réalisation de travaux tels que la Restructuration BBC* et HQE* de l'Hôpital de Grandris, le Pôle Petite Enfance d'AMPLEPUIS, les chaufferies bois et les réseaux de chaleur du Beaujolais Vert, la Maison des Forestiers et du Bois au Col de Crie, le Point de vente collectif des producteurs locaux à Tarare...



* LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale BBC · Bâtiment Basse Consommation HQE: Haute Qualité Environnementale

Rénover, isoler et conseiller les habitants

Développement durable et gestion

des fonds européens

Une attention toute particulière à la guestion de l'énergie est portée sur notre territoire. Rénovation énergétique, énergie renouvelables, Plan Climat...

A l'image de ce qui a été développé sur le territoire Votre territoire est par ailleurs ce que l'on appelle avec le programme Isole ToiT mettant en œuvre différentes opérations liées à l'isolation des bâtiments demandes des habitants en la matière, la COR travaille à la mise en place d'un "quichet unique" de la rénovation énergétique. Avec cet outil, il s'agit de pouvoir vous accompagner individuellement dans tous vos travaux de rénovation : aide aux demandes de subventions, conseils techniques en matière de rénovation, formation des artisans...

Les villages d'accueil

Sur la COR 19 villages sont labélisés "Villages d'accueil". Cette démarche a pour but de soutenir l'économie locale par l'installation d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants... et de leurs familles.

Les villages d'accueil sur le territoire de la COR

Ancy, Chambost-Allières, Cublize, Dième, Grandris, Joux, La Chapelle de Mardore, Lamure-sur-Azerques, Les Olmes, Les Sauvages, Poule les Echarmeaux, Saint-Appolinaire, Saint-Clément sous Valsonne, Saint-Just d'Avray, Saint-Romain de Popey, Saint-Vincent de Reins, Ranchal, Ronno, Valsonne.





Le développement durable inclus trois dimen-

Maire de Grandris

Si le président de la COR, Monsieur Michel Mercier, a créé cette délégation, c'est qu'il est convaincu de l'intérêt de ce thème. Car le développement durable c'est d'abord une affaire de conviction mais c'est aussi et surtout une affaire de pragmatisme.

sions : sociale, environnementale et écono-

Le pragmatisme en interne dans le fonctionnement de la COR avec la création d'un service dédié au développement durable. C'est aussi un thème transversal qui irrique tous les services dans leur façon de fonctionner : acheter durable, construire durable, se déplacer durable, etc...

Le pragmatisme en externe avec une vraie politique orientée sur la réponse systématique à tous les projets qui concernent le développement durable et la biodiversité ainsi que la recherche de partenaires publiques ou privés pour financer nos projets.

Vous le savez, l'argent public se fait de plus en rare et les dotations de l'état envers les collectivités locales ne vont cesser de baisser. Il faudra trouver des financements via des appels à projet qui seront, eux, de plus en plus nombreux. Il faudra être toujours prêts à répondre. C'est donc un vrai pan de l'économie que j'anime avec des objectifs ambitieux à moyen et à long terme.

Nous sommes engagés dans des programmes régionaux, nationaux et européens. Pour notre territoire, la conduite de ces programmes poursuit les mêmes objectifs principaux : générer de l'activité économique, créer de l'emploi, améliorer la façon de nous déplacer, tendre vers une autonomie énergétique tout en préservant notre environnement.

Parmi tous ces programmes, le programme européen Leader* se distingue par le financement d'expérimentations. La COR devient donc, grâce à des fonds Européens, un territoire d'expérience, un laboratoire pour tester les techniques de demain.

Le 31 octobre, notre candidature a été déposée pour le prochain programme Leader 2014-2020 avec, à la clé, une enveloppe de subventions allouée au territoire. Chers lecteurs, nous vous informerons du résultat dans une prochaine édition de ce magazine "36". Bonne fin d'année à toutes et à tous.







6ème vice présidente **Annick Guinot** Maire de Les Sauvages

Culture, Politique de la ville, Jeunesse



Des délégations transversales

La politique de la ville : extension des actions sur la COR

Initiée il y a plus de trente ans, cette politique d'Etat a pour but de lutter contre les phénomènes d'exclusion, de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires. Pour l'instant, seule Tarare compte des quartiers classés prioritaires. La COR a choisi d'étendre les actions à 7 communes du territoire Amplepuis, Cours-la-Ville, Thizy-les-Bourgs, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Pontcharrasur-Turdine et Tarare.



Cette responsabilité de vice-président représente un vrai challenge dans la mesure où j'assume deux délégations jeunesse/culture et la politique de la ville.

Jusqu'à présent la politique de la ville ne concernait que la ville de Tarare, un nouveau contrat de ville va être signé en décembre 2014 et sera élargi à tout le nouveau territoire et plus particulièrement aux communes d'Amplepuis, Coursla-Ville, Thizy-les-Bourgs, Grandris, Lamure-sur-Azerques et Pontcharra et bien sur Tarare.

Je travaille actuellement avec la collaboration d'un agent de la COR, d'un agent de la ville de Tarare, le cabinet d'étude ARGOS et les élus des communes concernées sur un diagnostic de territoire pour repérer les besoins et se fixer des actions d'interventions.

tions sont à l'étude. La politique de la ville est un économique...des enveloppes financières pourront ou associative et que la compétence culture de nous être allouées pour nous permettre de servir la COR viendra en complémentarité.

Les six domaines d'intervention de la politique de la ville :

- Rénovation urbaine ensemble des actions d'amélioration du cadre de vie, des logements, etc
- Sécurité et prévention de la délinguance,
- Développement social et culturel,
- Emploi et revitalisation économique,
- "Santé" avec pour objectif d'améliorer l'accès au système de santé en s'appuyant sur l'hôpital public (Atelier Santé Ville),
- Réussite éducative des enfants âgés entre 2 et 16 ans, voire 18 ans.

au mieux la population et leur apporter du service inexistant jusqu'à maintenant.

C'est très vaste, mais passionnant et cette délégation demande un gros investissement pour sa mise en place.

une délégation qui vient en complémentarité de ma délégation politique de la ville. Puisque certaines actions vont concerner la culture et la jeunesse. C'est une compétence qui demande beaucoup de réflexion sur la teneur qu'on veut lui donner et sur les axes que la COR décidera de suivre auant à ses actions culturelles et le offre culturelle sur le territoire et plus parti-

Une culture accessible sur l'ensemble du territoire

La COR élabore une offre culturelle plus étendue avec des cafés en fête, des projets en direction des jeunes, du soutien à des manifestations de grande envergure, aux écoles de musique

Elle apporte son soutien aux 2 musées de France du territoire pour la mise en place d'exposition et aux différents partenaires culturels du territoire : HVA culture. Centre Culturel Associatif Beaujolais, TNT festival...

Faire des propositions à la jeunesse

La question de la jeunesse est présente dans tous les volets de la politique de la ville. Des projets comme la création d'emploi de médiateurs / éducateurs de rue dans plusieurs communes sont à l'étude. Elle tient également une place essentielle dans la culture car de nombreuses actions seront menées pour les jeunes et ainsi favoriser pour l'ouverture vers toutes les formes de cultures (musicale, cinématographique, arts contemporains, danse, chants...). Des évènements sont déjà organisés en direction des 4-11 ans et des Concernant la culture et la jeunesse, c'est 12-16 ans sur le site du Lac des Sapins.

budqet qui lui sera alloué. Il y a une volonté Je suis élue depuis quelques mois, mais déjà de la gouvernance de la COR d'apporter une beaucoup de travail a été entrepris avec une vraie volonté d'investissement dans mes deux culièrement à la jeunesse. Plusieurs projets délégations. Je suis une élue de terrain et je suis culturels sont déjà à l'étude. Je rencontre à la disposition de toutes les personnes qui sou-Il ressort souvent un besoin plus particulier dans réqulièrement des acteurs de la vie culturelle haitent discuter culture, jeunesse et politique la prévention de la délinquance mais d'autres ac- dans tous les domaines mais nous ne pourrons de la ville. D'ailleurs, avec Josée Perrusselpas travailler avec chacun et apporter satis- Batisse qui a la charge de la délégation service sujet qui n'était jamais abordé dans les petites faction à tous. Chacun à un projet intéressant à la personne nous faisons le tour de toutes commune. La signature d'un contrat de ville est dans des domaines culturels variés. Je suis les mairies du territoire de la COR pour être très importante puisque les actions peuvent se aussi à l'écoute des communes, mais il faut plus proche et connaître mieux les besoins de retrouver dans d'autres compétences de la COR: bien entendre que chaque commune doit conti- nos collègues maires. Je remercie également la rénovation urbaine, la santé, le développement nuer à apporter son offre culturelle municipale le personnel de la COR avec lequel je travaille, il m'apporte un véritable soutien de par leurs connaissances et leurs qualifications.





Maire de Saint-Jean La Bussière

Entretenir des équipements variés

A sa mise en place, la COR a hérité du patrimoine des 3 anciennes Communautés de Communes. Le service Patrimoine de la COR est chargé de la gestion technique de la plupart de ces équipements. sauf ceux relevant de l'assainissement et Aguaval. Il s'occupe également de la gestion des espaces verts de la COR, tant ceux des zones d'activités que les abords des divers bâtiments et ceux du lac des Sapins.

Il assure aussi en régie le petit entretien au quotidien des locaux administratifs et les petits dépannages, les interventions plus importantes ou de haute technicité étant confiées à des prestataires privés.

Les techniciens traitent également les problèmes de dégâts ou désordres survenus sur les biens de la collectivité et qui relèvent des assurances, ou suivent le parfait achèvement des travaux. Le suivi des consommations énergétiques, celui de l'entretien de la flotte de véhicules font aussi partie de ses missions.

Propriétés de la COR

- Structures administratives de bureaux du siège de Tarare et des antennes de Cublize et de Lamure-
- Equipements sportifs et ludigues, tels le centre nautique Aquaval à Tarare, la gestion du Lac des Sapins et tout ce qui gravite autour (baignade biologique, accueil de groupes, camping, manège d'équita-
- Patrimoine économique : les zones d'activités, les ateliers-relais, les 2 pépinières et hôtels d'entreprises de Tarare et Thizy-les-Bourgs, l'abattoir de Saint-Romain de Popey, divers terrains et bâtiments.
- Equipements et bâtiments techniques déchets et assainissement, y compris l'ancienne usine d'incinération des déchets ménagers de Saint-Forgeux. Cela comprend les anciennes décharges, les déchèteries, les stations d'épuration et postes de refoulement.
- Aire d'accueil des Gens du Voyage située à Saint-Marcel l'Eclairé.

Les principaux projets et chantiers 2014

- Désamiantage et déconstruction du site industriel Vallier à Pont-Trambouze.
- Aménagement d'un local pour un audioprothésiste à la maison médicale de Lamure-sur-Azergues.
- Aménagement du Point de Vente Collectif "Coin de fermes" à Tarare.
- Construction de l'hôtel d'entreprises à Thizy-les-
- Adaptation des locaux du siège à Tarare pour l'arrivée de la COR au 1er janvier.
- Mise au point du projet de réaménagement du siège avec création de bureaux supplémentaires pour accueillir les agents encore installés sur les différents
- Préparation des travaux de rénovation des portes des frigos à l'abattoir.
- Participation aux études techniques sur des bâtiments ou zones d'activités économiques, et mise en place de signalétique.
- Aménagement d'une plateforme artisanale sur la zone du Cantubas.
- Aménagement de la Zone d'Activités de Rebé à
- Etudes et projet de démantèlement de l'usine d'incinération de Saint-Forgeux

L'héritage des trois anciennes communautés de communes en matière de patrimoine immobilier est conséquent. Certains équipements sont rattachés à la délégation de mes collègues vice-présidents compte-tenu de leur portée économique, touristique ou en lien avec la gestion des déchets ou de l'assainis-

J'ai pour ma part la charge les bâtiments administratifs, l'aire d'accueil des gens du voyage, les abords de la gare d'Amplepuis ou encore l'abattoir de Saint-Romain de Popey. Le président souhaite d'ailleurs engager une restructuration de ces équipements.

En ce qui concerne le domaine administratif nous envisageons l'acquisition du site de l'actuel hôpital de Tarare afin d'y regrouper l'ensemble des services administratifs de la COR à l'horizon 2017.

Dans l'immédiat nous avons engagé la restructuration de nos locaux de la rue de la Venne à Tarare pour y regrouper la majeure partie des services hormis le développement durable présent sur l'antenne de Lamuresur-Azerques et le Tourisme à Cublize. Il nous faudra également regrouper sur un seul site l'ensemble de nos volumineuses archives.

Pierre Gueydon



Annick Quinot 77





8ème vice-présiden Maire de Meaux la Montagne

de réaliser des économies, mais aussi sachant

que mutualiser les services et regrouper les

compétences de chacun devrait permettre

d'entreprendre des actions plus dynamiques

pour tout notre territoire. Les bénévoles ne

seront pas oubliés dans cette nouvelle orga-

nisation, car nous savons bien que ce sont eux

qui, par leurs actions sur le terrain, ont fait de

notre territoire une destination en Beaujolais

Vert. Ils seront consultés lors de nos prises de

décision chaque fois que cela sera nécessaire

et associés, bien entendu, à tout ce que nous

Le tourisme est un atout pour notre région et

pour le milieu rural. Ainsi, le Lac des Sapins,

avec de surcroît sa baignade biologique, doit

être un aimant, une plaque tournante pour

attirer et ensuite diriger vers l'ensemble du

Profitons de cette union qui nous rend plus

fort et espérons-le, plus performants, plus

créatif pour faire de notre territoire une

vitrine, le rendre plus agréable donc plus

attractif pour les touristes mais aussi pour de

nouveaux habitants et pourquoi pas d'éven-

Je m'efforcerai de mettre tout en œuvre pour

que l'ensemble du territoire soit valorisé de

la même manière et pour que chaque acteur

du tourisme puisse s'affirmer mais aussi

s'épanouir au sein de notre nouvelle commu-

nauté de communes ; c'est ensemble que nous

territoire les touristes français et étrangers.

entreprendrons.

tuels investisseurs.

lourisme. Lac des Sapins



Un levier de développement pour le territoire

Des dizaines de millions de touristes, plus de Ce développement prend forme à travers plusieurs 900 000 emplois, le tourisme est aujourd'hui une activité majeure de l'économie française. A proximité immédiate de grandes métropoles urbaines, bénéficiant de paysages agréables et de l'un des principaux lieux touristiques de Rhône-Alpes avec le Lac des Sapins, la COR a aujourd'hui une belle carte à jouer dans ce domaine.

Un schéma d'actions

La COR s'appuiera sur un schéma de développement touristique. Il prévoit différentes actions de développement touristiques : manifestations, produits de randonnées... ainsi que des instruments pour mesurer les retombées de l'activité touristique sur le territoire

L'une des premières actions de ce nouveau cadre sera la mise en place d'un office de tourisme à l'échelle de **touristique** l'ensemble du territoire en lieu et place des 3 structures existantes. Moderne et professionnel, il remplira de nouvelles missions et s'appuiera notamment sur les derniers développements liés au numérique

principales vocation de la COR.

- La gestion directe du site du Lac des Sapins et de ses
- La mise en place d'une taxe de séjour uniformisée et généralisée sur l'ensemble du territoire ;
- L'extension du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée mise en place par le Conseil Général du Rhône et qui permettra d'offrir en 2015 près de 1 000 km de sentiers balisés à tous
- L'appui aux porteurs de projets, privés et publics, qui souhaitent s'implanter et développer leur activité sur

Créer une identité

Notre territoire doit pouvoir s'appuyer sur ses atouts et ses potentiels pour séduire encore plus. Il doit irriquer les centaines de milliers de visiteurs du Lac des Sapins vers l'ensemble de notre territoire, vers Ainsi, développer le tourisme sur le territoire, et nos communes, nos hébergeurs, nos commerces. donc accroitre la richesse du territoire, est une des II doit se distinguer et imaginer, afin que le Beaujolais Vert devienne une destination touristique identifiable

Centre nautique et équipements sportifs, Services à la population

Offrir un cadre de vie agréable



Le centre nautique AQUAVAL

Un seul équipement est reconnu d'intérêt communautaire, c'est le centre nautique Aguaval. La COR tique, forme, détente et plein air.

Un groupe de travail composé d'élus et des associations utilisatrices a été créé pour travailler sur des En matière d'action sociale, la COR soutient déjà le propositions de développement et d'améliorations de la structure. Les premières missions seront de travailler sur les tarifs et les animations. Une enquête et va participer à la mise en réseau des structures de satisfaction a été lancée au sein de l'établissement d'accueil de petite enfance, afin de répondre au en direction des usagers des quatre espaces. Dans mieux aux attentes de la population. un second temps des affiches ont été distribuées sur l'ensemble du territoire de la COR pour inviter les habitants à donner leur avis sur l'équipement et connaître leurs attentes.

La COR assure la natation scolaire pour les écoles du territoire

La COR a également pris en charge la compétence apprentissage de la natation scolaire pour les élèves du cycle 2 des écoles primaires, publiques et privées, dans la limite de 10 séances annuelles par classe, incluant les frais de transports. Les élèves sont dirigés vers le centre nautique Aguaval et vers la piscine communale de Cours-La-Ville.

Services à la population : une réponse aux habitants

On désigne par Services à la population l'ensemble des actions mises en place dans le but de faciliter la est gestionnaire de cet équipement, ce qui implique vie quotidienne des habitants, enfants, jeunes, fal'aménagement, l'entretien, la gestion administrative milles, seniors, dans le prolongement de la politique et financière. Le centre propose quatre espaces : nau- de la ville. Ces actions sont à développer dans les zones non impactées par la politique de la ville, le contrat de ville et le contrat enfance jeunesse.

> fonctionnement de l'Association Vivre en Haut Beauiolais dans le cadre du Relais d'Assistantes Maternelles

> Depuis mai 2014, un travail lancé sur l'ensemble des 36 communes du territoire de la COR a permis d'élaborer un état des lieux de l'action sociale, dans le but d'identifier les besoins spécifiques à chaque secteur géographique et de préparer un projet cohérent.

> Un partenariat est à envisager avec les structures locales existantes (MDR, CAF, CCAS, Centres sociaux...) et les associations locales, pour soutenir ou mettre en place des actions ou animations en direction de la population du territoire, au profit de tous, individus ou familles, enfance, jeunesse, seniors.

> Ce travail devrait permettre à la COR de pouvoir se positionner au plus près des attentes des habitants, dans un souci de revitalisation et de dynamique du



g^{ème} vice-présidente Josée Perrussel-Batisse 1ère adjointe à Tarare

La Communauté de Communes œuvre pour l'attractivité du territoire.

Pour ce faire, elle entend contribuer à vous offrir un cadre de vie plaisant et dynamique.

Dans cette optique, nous souhaitons développer des actions pour rompre l'isolement et faciliter la vie quotidienne des habitants.

Au sein du bureau exécutif, avec le Président et mes collèques Vice-Présidents, nous souhaitons particulièrement veiller à harmoniser l'offre de services et l'animation des équipements dont la COR a la charge.

Dans un contexte général de précarité des situations sociales, professionnelles, ou familiales, les habitants sont en attente d'une qualité de vie, d'un environnement chaleureux et convivial, à l'écart des zones urbaines.

C'est en agissant pour étendre l'action sociale et diversifier la vie associative, que l'on contribuera à rendre nos communes attractives, par un nouveau souffle sur la vie locale, en accompagnant les séniors (activités, animations, semaine bleue), les familles (garde des enfants, aide aux devoirs, temps périscolaire), et la jeunesse (activités de sport et loisirs, coup de pouce étudiant, chantiers jeunes).

Josée Perrussel-Batisse



11/2014 - **36** magazine - 13

façonnerons notre identité touristique. Gérard Mourey

12 - **36** magazine - 11/2014

10ème vice-président **Patrick Auray** Conseiller municipal à Thizy-les-Bourgs

Habitat



Un programme local de l'habitat pour les 36 communes

logement social d'intérêt communautaire. Cette actuellement en cours sur le territoire. Une harmocompétence optionnelle se retrouvait déià dans nisation de ces dispositifs est à l'étude avec pour les statuts des 3 Communautés de Communes, et objectif de lancer une nouvelle opération d'aide à se traduisait par la mise en place de programmes la rénovation (opération PIG) et d'approuver un locaux de l'habitat.

Le programme local de l'habitat (PLH) est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. C'est le document de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un

Avec la loi du 13 juillet 2006 d'Engagement national pour le logement (dit loi ENL) puis la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (dit loi MOLLE), un PLH doit obligatoirement être élaboré dans toutes les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, ce qui est le cas de la COR qui compte plus de 50 000 habitants.



La Communauté de Communes de l'Ouest Rho- Des subventions pour la rénovation des logements danien est compétente en matière de Politique du anciens, engagées avant la création de la COR, sont nouveau PLH au 1er semestre 2015.



Le président Michel Mercier m'a proposé la délégation de l'habitat en tant que viceprésident. Ayant exercé cette fonction dans le mandat précédent à la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy, j'ai été très heureux de voir que l'on me faisait toujours confiance et j'ai accepté avec plaisir.

L'habitat sur le territoire est souvent ancien, dégradé, à rénover, mais je constate que la prise de conscience est là. Les trois anciennes Communautés de Communes qui composent la COR, s'étaient engagées dans une politique volontariste en matière de rénovation de l'habitat ancien. Cependant, la moyenne des logements vacants sur le territoire reste de l'ordre de 15% ce qui représente 4 200 logements inoccupés et parfois très fortement dégradés. Cela s'explique notamment par des prix de loyers assez faibles ce qui n'incite pas les propriétaires à entreprendre des rénovations globales.

Fort de ce constat, le lancement du futur programme local de l'habitat (PLH) se doit d'être ambitieux, à la hauteur des enjeux, pour contribuer à faire de la COR un territoire

Patrick Auray

Communication, Circuits-courts

Communication: un pivot pour la collectivité et les services

Etre en contact simplement Une histoire d'outils

lien : lien avec les élus des 36 communes de la COR. outils. Avec la fusion des trois anciennes commulien avec les 50 162 habitants, lien avec les parte-nautés de communes, ces outils ont dû s'uniformiser naires : collectivités, entreprises, associations... et il et évoluer. Ce magazine "nº 1" en est l'illustration la s'agit bien de consolider ce lien. La communication plus probante. Un peu à part, il incarne cette jonction est "au service des services" et au service de l'insti- opérée depuis le début de l'année. Deux magazines tution. Elle est une goutte d'huile et non un grain de seront édités par an et progresseront au rythme des sable qui enrayerait la mécanique collective.



La communication c'est avant tout une question de La communication se matérialise à travers différents actions engagées par la collectivité.

> Le site internet : www.ouestrhodanien.fr est quant à lui une "carte de visite" pour la Communauté de Communes, il s'agit d'une présentation institutionnelle, passerelle entre le fonctionnement politique et

> La COR réalisera pour début 2015 un guide pratique des services et des équipements.

> Enfin en fonction des différents besoins des services des outils de communication seront réalisées : affiches pour annoncer des évènements, brochures d'information sur les déchets, les équipements, sur le développement économique...

Circuits courts: appuyer l'activité économique locale

L'agriculture représente sur le territoire de la COR plus de 560 exploitations et 764 Equivalents Temps Pleins pour les emplois directs. Une partie de ces exploitations se structure et se développe autour des circuits courts. Cela représente donc un réel enjeu pour le territoire.

Engagée dans une véritable politique de soutien des circuits courts agricoles locaux la COR souhaite poursuivre et renforcer son engagement par le développement de nouveaux lieux et modes de commercialisation de produits agricoles locaux, à l'image du Point de Vente des producteurs "Coin de fermes" qui s'est installé cette année à l'entrée de Tarare.

La COR aspire à conforter l'activité économique générée par l'agriculture tant par l'accompagnement au développement de certaines filières, que par l'appui dans la mutualisation d'investissements entre exploitants.





11ème vice-président **Dominique Despras** Maire de Claveisolles

La communication est une révolution pour nos collectivités, elle draine avec elle ses bons et mauvais côtés. Ce n'est pas pour autant que nous devons en avoir peur mais bien au contraire, elle doit être la pierre angulaire de la stratégie développée par la COR dans les domaines économique, social et environnemental. La communication doit nous aider à construire plus vite et vulgariser nos actions. Malgré toutes ces évolutions, nous devons garder de la proximité et je reste à votre écoute. L'écueil bien souvent, c'est avoir envie que le monde change, sans changer nous-même. Alors changeons ensemble car la force de notre territoire réside dans ses individus. Grâce à nous tous, nous construirons un territoire fort, innovant et tourné vers l'avenir.

Deux mots sur l'agriculture et les circuits courts qui me passionnent. Je suis persuadé que l'agriculture est une grande force économique présente sur les territoires. Sa diversité de production, des dimensions d'exploitation, ses modes de commercialisation sont autant de gages d'avenir. C'est pour cela que nous essayerons d'être au côté des agriculteurs pour les aider à être pro actif dans un contexte économique mondialisé que l'on ne peut ignorer. Tout en essayant d'épandre du terreau pour que l'agriculture soit reconnue à sa juste valeur et pour cela promouvoir les rencontres citoyens agriculteurs.

Dominique Despras 📝

11/2014 - **36** magazine - 15

Informatique, S.I.G,



12ème vice-président **Guy Hofstetter** Maire de Joux

Missions du service

et de la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication nécessaires au fonctionnement des services de la COR.

Il coordonne le réseau de la communauté de **communes** avec le développement, l'administration. l'assistance et la maintenance du réseau informatique du siège et de ses annexes (Antenne de Cublize. Antenne de Lamure-sur-Azerques, bâtiments liés à la gestion des ordures ménagères, Pépinières d'entreprises, Aguaval, Offices de Tourisme). Il a également en charge la gestion des infrastructures informatiques du lac des sapins (HotSpot WIFI et la gestion du réseau de l'automatisation des péages du lac des sapins)

Il assure la mutualisation du service avec différentes communes de la COR. Actuellement les communes Le système d'information géographique permet aux adhérentes sont Thizy-les-Bourgs, Thel, Ranchal, Meaux-la-montagne, Cublize, Saint-Vincent de Reins, Saint-Jean-la-Bussière, Ronno, Saint-Just d'Avray, Dième et Saint-Forgeux. Elle leur garantit davantage COR (développement économique, voirie, gestion de sécurité et de continuité de services, de maintenir des déchets, tourisme...). C'est un outil de gestion et et d'améliorer la qualité de service aux utilisateurs et d'aide à la décision regroupant différentes fonctions de partager des ressources variées (techniques, logicielles, accès Internet, sauvegardes, postes de travail). de bases de données, formation aux utilisateurs et

Le service informatique est chargé de la définition La COR vient de prendre la compétence "informatisation des écoles primaires" et à ce titre pour répondre aux besoins des écoles une enveloppe est attribuée en fonction du nombre d'élèves scolarisés dans l'école sous la responsabilité du directeur et de la mairie (pour les écoles publiques). Cette enveloppe est scindée en 2 parties, une pour réaliser les acquisitions (achats de matériels informatiques et multimédia, logiciels) et une pour la maintenance (que ce soit curative ou préventive). Il est proposé également le service de l'animatrice multimédia de la Cyberbase pour les formations au B2i pour les

> Actuellement ce sont 66 écoles qui sont concernées par ce dispositif.

> communes et aux services de la COR d'avoir accès au cadastre, aux documents d'urbanisme numérisés et aux données propres à chaque compétence de la (données géographiques, cartographie, conception développement informatique d'outils).



Cette délégation va nous permettre dans un premier temps de mettre au même niveau d'équipement et de service toutes les équipes issues des trois anciennes communautés. L'expérience acquise par la Communauté d'Amplepuis Thizy, peut être capitalisée. Devant l'accroissement des besoins ainsi que pour pallier la fragilité de certains points du réseau (débit, sécurisation de l'énergie, et sureté du système), le service informatique a d'ores et déjà engagé une migration des données et des applications vers des data center, les fameux "clouds". Déchargé des taches techniques quotidiennes, le personnel du service informatique, sans augmentation d'effectif, peut se recentrer sur les activités à valeur ajoutées plus stratégiques.

Parallèlement afin d'anticiper les choix stratégiques mais délicats dans ce monde de l'informatique en perpétuelle évolution, la COR prévoit de s'entourer des conseils d'une assistance à maitrise d'ouvrage. Ce qui lui permettra à partir d'un audit de l'existant et des besoins des utilisateurs de s'orienter sereinement vers l'avenir.

D'autre part étant donné la multitude de sites administratifs de la COR avec des personnels et des élus parfois éloignés, nous prévoyons de mettre en place rapidement des outils permettant du travail collaboratif à distance, tel que les téléréunions via internet, "Share point", et pourquoi pas du télétravail. L'informatique permet aussi de faire du développement durable en limitant les déplacements.

L'informatique peut aussi répondre à des problématiques très matérielles, nous souhaiterions tester le payement sans contact qui pourrait fluidifier la sortie des parkings du lac de Cublize les jours de grande affluence.

Avec le service, je travaillerai en coopération avec Bruno PEYLACHON, sur le développement de l'économie dans les domaines du numérique et du e-commerce.

La première action d'enveraure menée dans le cadre de cette délégation est la généralisation de la compétence de l'informatisation des écoles primaires, marquant ainsi la volonté politique de la COR de donner toutes les chances à nos enfants, les futures forces vives de l'avenir notre territoire.

Guy Hofsteller 77

Définition du réseau de la voirie communautaire

Avant la fusion, seul le Pays de Tarare avait défini un réseau de voirie communautaire, pour les deux autres collectivités, la compétence s'exercait sur la quasi-totalité de la voirie communale et rurale. La création de la COR a nécessité un vaste recueil des données auprès des communes fin 2013, et de c'est-à-dire les réfections de chaussées en enduits ou définition d'un nouveau mode de fonctionnement.

Le réseau de voies communautaires répond à un certain nombre de critères : desserte des activités économiques, des lieux et établissements publics, des équipements publics tels que les stations d'épuration, réservoirs d'eau..., ainsi que les voies principales des communes desservant plusieurs hameaux, ou reliant d'autres routes et les communes voisines. Cela a conduit à remettre en place des voies communales sous la seule autorité des communes, hors du domaine de la COR, en tenant compte des spécificités propres à chaque commune.

Ce travail est matérialisé dans le SIG (Système d'Informations Géographiques) de la COR sous forme de cartes et de listes détaillées des voies. Ces documents sont consultables par les mairies.

Oui fait quoi en matière de voirie?

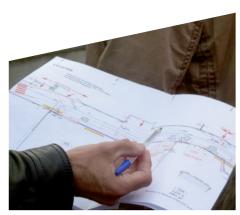
La COR assume la responsabilité et la charge financière de l'entretien préventif de ce réseau de voies. tapis d'enrobés, l'assainissement pluvial, les murs de soutènement et les ouvrages hydrauliques (ponts et canalisations), ainsi que les réparations ponctuelles au "Point à Temps" (petites pièces de bitume). L'entretien courant et quotidien de ces routes est délégué aux communes via des conventions.

Les communes continueront à assurer entre autres le curage des fossés, l'élagage des talus, le déneigement, la signalisation, pour le compte de la COR, en recevant en retour une compensation financière annuelle. Ce montant sera adapté à la configuration géographique des communes, en particulier leur altitude.

Cette nouvelle organisation sera effective au 1er ianvier 2015, les travaux de l'année 2014 s'étant déroulés selon les modalités des anciennes Communautés de Communes

Repères

Le linéaire de voirie communautaire est de 764 km.



c'est avec plaisir que j'ai accepté ce rôle que i'exerçais déjà dans la mandature précédente sur le territoire d'Amplepuis Thizv.

anciennes communautés nous disposons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire d'un réseau de voiries en très bon état, qu'il conviendra de maintenir par des travaux réguliers en s'assurant du bon entretien de nos rues, chemins et routes.

La voirie fait partie de ces compétences qui touchent tous nos habitants, qu'ils habitent en centre ville comme dans un hameau isolé. La bonne gestion de ce patrimoine est indispensable pour les déplacements quotidiens vers La voirie c'est également près de 2,5 millions les lieux de travail, les établissements scolaires, les commerces, les loisirs, etc... Mais aussi pour assurer les livraisons, les secours, l'activité économique et tant d'autres sujets. Du point de importante pour des dizaines de salariés de nos vue de l'attractivité du territoire, le bon état de communes.

Charaé par le Président Michel Mercier de la la voirie est aussi un atout indispensable tant. En résumé une compétence simple dans son fonction de Vice Président déléqué à la voirie, pour nos habitants et nos entreprises que pour énoncé mais impactant chaque habitant, très nos visiteurs et touristes.

Nous avons la particularité d'avoir des voies très différentes qui nécessitent des interven-Grâce au travail volontaire mené par les 3 tions adaptées. On ne traite pas de la même façon les boulevards du centre ville de Tarare ayant un flux de plusieurs milliers de véhicules par jour qu'un chemin desservant une station d'épuration. Dans nos compétences figurent également les pistes forestières, elles aussi sont gérées de façon adaptée aux tonnages et aux usages des engins les empruntant ou bien les voies de dessertes des zones d'activités qui peuvent recevoir des flux de poids lourds consé- tiques, paysagers, agricoles ou forestiers. Je ne

> d'euros de budget, somme qui permet à des entreprises locales d'employer du personnel local, donc également une activité économique

diverse dans ses usages, répartie sur toutes les communes de la COR aui au sein de la commission voirie présidée par Guv Jovet sont toutes représentées et œuvrent, en compagnie de nos collaborateurs, pour que notre réseau ne cesse de s'améliorer!

Et en conclusion plus personnelle, permettezmoi d'ajouter que le fait d'intervenir sur l'ensemble de nos 36 communes et parfois dans des endroits peu passagers permet aussi de prendre conscience de tous les atouts de notre territoire, qu'ils soient économiques, tourispeux que vous encourager à utiliser nos voies pour découvrir toutes ces richesses qui, même si vous connaissez bien notre région, ne manqueront pas de vous surprendre et, je le pense, de vous ravir.

Denis Longin



14ème vice-présidente **Sylvie Martinez** Maire de Saint-Clémentsous-Valsonne

Valorisons notre économie de proximité!

Le commerce de proximité participe à l'attractivité du territoire en offrant un cadre de vie de qualité, un service et des emplois aux habitants du terri-

entreprises artisanales et 1873 commerces. C'est mie de proximité.

Valoriser le commerce de proximité

promotion du commerce et de l'artisanat local, aux sécurité. côtés des associations de commerçants et d'artisans du territoire : Shopping Actif sur le Pays de Tarare, J'aime Mes Boutiques pour les villes d'Amplepuis, Cours-la-Ville et Thizy-les-Bourgs.

tions des associations, et lancera prochainement peuvent contacter la COR pour signaler leur bien. des campagnes de communication pour valoriser le commerce et l'artisanat de proximité.



Commerce et Artisanat



Accompagner l'implantation de nouvelles entreprises

Pour la Communauté de Communes, la priorité Le tissu commercial et artisanal de la COR, c'est 1040 est de favoriser l'implantation de nouvelles entre-

donc, au-delà de son rôle social et de services, un Pour accompagner les porteurs de projets qui souhaivéritable moteur de développement économique. teraient s'installer, la COR met en place une pépinière C'est en ce sens que la Communauté de Communes entièrement dédiée au commerce de proximité. A la de l'Ouest Rhodanien veut agir en faveur de l'écono- différence d'une pépinière "classique", la **pépinière** commerce utilise les locaux laissés vacants dans les centres bourgs pour y installer de nouveaux commerces. Les personnes implantées bénéficieront d'un loyer modéré progressif et d'un accompagnement post-création. Une vraie opportunité pour les La Communauté de Communes œuvre pour la futurs entrepreneurs de créer un commerce en toute

Depuis 2011, la Communauté de Communes a également mis en place une bourse aux locaux vacants, qui met en relation les porteurs de projets avec les offres en locaux sur le territoire. Les propriétaires de Ainsi, la COR soutient les programmes d'anima- locaux commerciaux et artisanaux à vendre ou à louer

Maintenir le commerce dans les villages

Pour une approche globale du commerce, la COR veut promouvoir un développement équilibré sur

Si l'objectif est de conserver des pôles commerciaux forts, pour assurer l'attractivité du territoire et attirer de nouvelles populations, l'enjeu du territoire réside également dans le maintien d'un service de proximité dans les communes rurales.

La Communauté de Communes fait partie du "pôle ressource" créé pour le maintien du dernier commerce en milieu rural. Ce pôle regroupe différents partenaires publics et privés qui mobilisent ensemble leurs compétences pour accompagner les communes dans le maintien de leur dernier commerce : assistance juridique et règlementaire, aide au recrutement.

Cette délégation représente une volonté forte de la collectivité de s'engager aux côtés des commerçants et artisans, pour développer l'économie de proximité. J'ai ainsi la tâche d'initier et de favoriser un nouvel élan pour le commerce local, et de créer une dynamiaue créatrice d'attractivité et d'emplois. Le commerce et l'artisanat représentent une richesse économique, et un réel atout pour notre territoire, qu'il s'agit de valoriser. Je serai notamment vigilante, et pragmatique, afin qu'aucun porteur de projet ne reste sans solution et que nos efforts permettent l'implantation de nouveaux commerçants et artisans et assurent l'essor de notre territoire.

Je suis aussi aarante de l'éauilibre entre rural et urbain, afin de préserver un cadre de vie de qualité, tout en bénéficiant d'une offre commerciale adaptée aux nouveaux modes de consommations. Il s'agit d'éviter au maximum l'évasion commerciale. Je veillerai ainsi à un maillage harmonieux des commerces et des services sur toutes nos communes. Nous sommes également aux côtés des communes pour le maintien de leur dernier commerce afin de continuer à assurer le service à la population dans les communes rurales.

Avec l'équipe du service développement économique de la COR, j'ai à cœur de rester au plus près des habitants, en répondant à leurs attentes et en étant sur le terrain avec eux.

Sylvie Martinez

Vous avez besoin d'un renseignement, contacter la COR

Aquaval 04 74 05 04 00





Développement économique

Accueil pépinière PHARE à Tarare :

04 74 05 30 20

Accueil pépinière PEPITA à Thizy-les Bourgs :



Urbanisme autorisations aux Droits du Sol

Tél 04 74 64 55 00



Assainissement

Tél 04 74 89 58 82



11/2014 - **36** magazine - 19